

**Département de l'Isère
Arrondissement de GRENOBLE
Commune de SAINT VINCENT DE MERCUZE**

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

Nombre d'élus : 15 L'an deux mille dix huit, le 12 avril à 20h30,
En exercice : 15 Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT VINCENT DE MERCUZE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
Présents : 10 sous la présidence de M. Philippe BAUDAIN, Maire
Votants : 11 Date de convocation du Conseil Municipal : le 7 avril 2018

Présents : BAUDAIN Philippe, CLOUZEAU Nadine, BURDET Gérard, BRELLIER Jean-Paul, DANIELI Claude, LEMIERE Patrick, ANTONIAZZI Denis, SICARD Éric, BOREL Solange, FICARELLI Pierre

Absents/Excusés : PILLARD Catherine, GUESDON Pascale (pouvoir à M. BAUDAIN), BARBIER Gaëlle, TUPIN Bathilde, SANTAMARIA Anne

Secrétaire de séance : ANTONIAZZI Denis

ORDRE DU JOUR

- 1) Compte de Gestion 2017 : Commune
- 2) Compte Administratif 2017 : Commune
- 3) Transfert des résultats 2017 du budget eau-assainissement
- 4) Affectation des résultats 2017 : Commune
- 5) Vote des taux 2018 des trois taxes communales
- 6) Budget Primitif 2018 : Commune
- 7) Demande de subvention : Renforcement ER Rotys-Monts-Tortiers
- 8) Demande de subvention FSIL : Cœur de village
- 9) Questions diverses

Ouverture de la séance

- Denis Antoniazzi est désigné secrétaire de séance.

Approbation du PV des délibérations du 8 mars 2018

Pas de remarque.

Le PV du 8 mars 2018 est donc approuvé à l'unanimité.

Délibération N° 2018-04.01

OBJET : Compte de Gestion 2017 : Commune

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 de la Commune et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, **par 9 voix pour et 2 abstentions,**

- Déclare que le compte de gestion dressé par le comptable public pour l'exercice 2017 du Budget Commune, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération N° 2018-04.02

OBJET : Compte Administratif 2017 : Commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Nadine CLOUZEAU, 1^{ère} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 de la Commune dressé par Monsieur Philippe BAUDAIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, ainsi que le compte de Gestion établi par le comptable public,

Après en avoir délibéré, **par 7 voix pour et 2 abstentions,**

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultats Clotûre 2016	Affectation Résultats 2016	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017	Résultats Clotûre 2017
Investissement	165 853,81	165 853,81	516 946,60	272 870,31	- 244 076,29	- 78 222,48
Fonctionnement	3 304 370,28	3 304 370,28	1 221 484,65	1 718 553,88	497 069,23	3 801 439,51
Total I+F	3 470 224,09	3 470 224,09	1 738 431,25	1 991 424,19	252 992,94	3 723 217,03
					Solde Restes à Réaliser	- 466 000,00
					TOTAL	3 257 217,03

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération N° 2018-04.03

OBJET : Transfert des résultats 2017 du budget Eau-Assainissement

Monsieur le Maire évoque le vote du compte de gestion et du compte administratif du budget annexe eau-assainissement le 8 mars dernier, et dont il rappelle les principaux chiffres :

Solde Fonctionnement	Solde Investissement	R.A.R. 2017	Résultat de clôture
+ 263 883,33 €	- 84 597,38 €	- 164 000,00 €	+ 15 285,95 €

Les communes sont libres de conserver ou transférer, à la communauté de communes, les résultats de clôture 2017 de leur budget annexe eau-assainissement. Monsieur le Maire propose au Conseil d'approuver le transfert de ces résultats.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 9 voix pour et 2 abstentions**,

- Approuve le transfert des résultats 2017 du budget eau-assainissement à la communauté de communes
- Charge Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à l'application de cette décision

Délibération N° 2018-04.04

OBJET : Affectation du résultat 2017 : Commune

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2017 du Budget de la Commune est de **3 801 439,51 €** et que le solde d'investissement à la clôture de l'exercice 2017 est de **- 78 222,48 €**.

Parallèlement, doivent être ajoutés les résultats 2017 du budget eau-assainissement dans le cadre de leur transfert à la communauté de communes, soit :

	Commune 2017	Eau-Ass 2017	Total
Fonctionnement	3 801 439,51 €	263 883,33 €	4 065 322,84 €
Investissement	- 78 222,48 €	- 84 597,38 €	- 162 819,86 €

Enfin, doivent être pris en compte le solde des restes à réaliser du budget commune, soit une dépense totale à prévoir de **466 000 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 9 voix pour et 2 abstentions**,

- Constate ces résultats.
- Concernant l'excédent de fonctionnement total de **4 065 322,84 €**,
 - la somme de **3 521 100,36 €** est inscrite en recette au compte 002 "Résultat reporté ou anticipé" de la section de fonctionnement du budget communal 2018.
 - La somme de **544 222,48 €** est inscrite en recette au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" de la section de investissement du budget communal 2018.
- Concernant l'excédent d'investissement, la somme de **162 819,86 €** est inscrite en dépense au compte 001 "Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé" de la section d'investissement du budget communal 2018.

Délibération N° 2018-04.05

OBJET : Vote des Taux 2018 des 3 Taxes Communales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2018 et vote les taux suivants :

Taxes	Taux Communaux votés en 2017	Base Prévisionnelle 2018	Taux votés 2018	Produit fiscal 2018 à taux constants
Taxe Habitation	11,18%	2 553 000,00 €	11,18%	285 425 €
Taxe Foncière Bâti	21,17%	1 665 000,00 €	21,17%	352 481 €
Taxe Foncière Non Bâti	72,35%	33 000,00 €	72,35%	23 876 €
				661 782 €

Délibération N° 2018-04.06

OBJET : Budget Primitif 2018 : Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2018 de la Commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2312-1,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2018 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	5 132 082,36 €	5 457 119,86 €
Recettes	5 132 082,36 €	5 457 119,86 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 10 voix pour et 1 abstention**,

- Adopte le budget primitif de l'exercice 2018 de Saint Vincent de Mercuze et vote les crédits qui y sont inscrits.

Délibération N° 2017-04.07

OBJET : Demande de subvention : Renforcement ER Rotys-Monts-Tortiers

Monsieur le Maire évoque les prochains travaux de renforcement du réseau électrique dans les secteurs Rotys, Monts et Tortiers pour un montant global de 188 766,50 € HT. Il propose qu'une subvention soit demandée au Département au titre du FACE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

- Demande une aide auprès du Département dans le cadre des travaux de renforcement du réseau électrique des secteurs Rotys, Monts et Tortiers (188 766,50 € ht),
- Charge Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Délibération N° 2017-04.08

OBJET : Demande de subvention FSIL : Cœur de village

Monsieur le Maire propose au Conseil de solliciter une aide de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) dans le cadre de l'opération Cœur de village.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

- Demande à pouvoir bénéficier d'une aide du FSIL,
- Valide les plans prévisionnels de financement suivants :

Bâtiment Enfance-Jeunesse (823 942,00 € HT)

- FSIL : 205 985,50 €
- Département : 164 788,40 €
- CAF : 118 400,00 €
- Commune : 334 768,10 €

Mise en accessibilité : (673 318,10 € HT)

- FSIL : 168 329,52 €
- DETR : 134 663,62 €
- Département : 92 620,00 €
- Commune : 277 704,96 €

- Charge Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à l'application de cette décision

OBJET : Questions diverses

La séance est levée à 21h11.

Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ces actes et informe que ceux-ci peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication ou notification.

FEUILLET DE CLOTURE

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2018

- ✓ N° 2018-04.01 Compte de Gestion 2017 : Commune
- ✓ N° 2018-04.02 Compte Administratif 2017 : Commune
- ✓ N° 2018-04.03 Transfert des résultats 2017 du budget eau-assainissement
- ✓ N° 2018-04.04 Affectation des résultats 2017 : Commune
- ✓ N° 2018-04.05 Vote des taux 2018 des trois taxes communales
- ✓ N° 2018-04.06 Budget Primitif 2018 : Commune
- ✓ N° 2018-04.07 Demande de subvention : Renforcement ER Rotys-Monts-Tortiers
- ✓ N° 2018-04.08 Demande de subvention FSIL : Cœur de village

Fait et délibéré en séance le 12 avril 2018

Tableau de signature des présents

Membres présents	Fonction	Signature	Membres présents	Fonction	Signature
BAUDAIN Philippe	Maire		LEMIERE Patrick	Conseiller municipal	
CLOUZEAU Nadine	1 ^{ère} adjointe		ANTONIAZZI Denis	Conseiller municipal	
BURDET Gérard	2 ^e adjoint		SICARD Eric	Conseiller municipal	
BRELLIER Jean-Paul	4 ^e adjoint		BOREL Delphine	Conseillère municipale	
DANIELI Claude	Conseillère municipale		FICARELLI Pierre	Conseiller municipal	